



Certains l'appellent « revenu de base », d'autres « allocation universelle ». Ce principe consiste à verser à chacun une somme d'argent sans condition de ressources, ni d'obligation de travail. De sa naissance jusqu'à sa mort. Une idée qui séduit à droite comme à gauche. Si, pour ses partisans, ce dispositif entend garantir à chaque citoyen l'assurance de mener une vie digne et permettrait à notre société d'affronter les défis de demain, il remettrait complètement en cause notre système de solidarité actuel. Le revenu de base pose des questions cruciales. Mais est-il une solution miracle, ou dangereux pour l'équilibre de notre société ?

DOSSIER

REVENU DE BASE TOUTE EXISTENCE MÉRITE-T-ELLE SALAIRE ?

DOSSIER

SOLUTION MIRACLE OU MENACE ?

Éradication de la pauvreté, lutte contre les inégalités, épanouissement personnel, solution contre le réchauffement climatique...

Pour ses partisans le revenu de base aurait de multiples vertus. Du côté des opposants, il contribuerait à augmenter encore les inégalités dans notre pays. Décryptage.

Julien Collinet

Imaginez : 2500 francs suisses, soit 2400 € par mois, garantis à vie, que vous travailliez ou non. Si l'idée peut paraître folle, les citoyens helvétiques se prononceront bel et bien par référendum, à l'horizon 2016, sur cette proposition très sérieuse. Si le « oui » l'emportait, chaque citoyen suisse se verrait attribuer une allocation, quelle que soit sa situation familiale, son salaire, son patrimoine, et ce, sans aucune condition, de sa naissance jusqu'à sa mort. Selon ses défenseurs, les bénéfices pour la société d'un tel dispositif seraient multiples. De par son caractère inconditionnel, il éradiquerait la pauvreté : plus personne ne serait oublié par l'assistance sociale. En Belgique, on estimait en 2011¹ à 62% le taux de personnes éligibles au revenu d'intégration distribué par les CPAS qui ne touchent cependant pas cette allocation ! Soit près de 93 000 personnes qui passent à travers les mailles du filet de notre système social, censé garantir la solidarité dans notre société.

Cumulable avec d'autres revenus, le revenu de base donnerait un pouvoir de négociation aux salariés face à leur employeur : un employé pourrait refuser un travail trop difficile ou trop peu rémunéré car son allocation lui permettrait de faire face à ses besoins. Les citoyens n'hésiteraient plus non plus à accepter un job au risque de perdre les avantages de leurs allocations, ou de refaire de longues démarches pour les retrouver une fois le contrat terminé. Ce dispositif permettrait aussi de répondre aux problèmes posés par l'extinction du plein-emploi et la montée du chômage tout en évitant la stigmatisation ressentie lorsqu'on doit pousser la porte de l'Onem ou d'un CPAS. Enfin, chacun pourrait bénéficier de temps libre supplémentaire à consacrer, par exemple, à des activités personnelles ou utiles pour la société, comme du bénévolat, ou à la création d'une entreprise.

Pourtant réputés pour leur conservatisme, les Suisses sont donc invités à prendre position par rapport à un principe bel et bien révolutionnaire.

Le pays a la chance de disposer d'un moyen de démocratie citoyenne unique : pour autant qu'une centaine de milliers de signatures aient été récoltées en faveur d'une proposition confédérale, une initiative peut être proposée par référendum populaire. *Il est difficile d'intéresser les médias traditionnels au revenu de base*, reconnaît Ralph Kundig, président de l'association BIEN² Suisse. *En revanche, on ressent un réel intérêt sur le terrain, et nous communiquons beaucoup sur les réseaux sociaux. La récolte des signatures n'a pas été si compliquée.*

Depuis 2012, l'Union européenne dispose, d'un outil relativement similaire. L'une des premières campagnes pour une initiative citoyenne portait d'ailleurs sur l'établissement en Europe d'un... revenu de base, sans succès cette fois-ci. La barre du million de signatures à atteindre était trop haute. *On a essayé les plâtres*, explique Stanislas Jourdan, coordinateur du Réseau européen pour un revenu de base. *Les conditions sont très contraignantes, selon les pays. En France, par exemple, il est nécessaire de signer avec son numéro de carte d'identité. L'initiative n'a pas été au bout, mais cela a permis de faire connaître à un grand nombre de personnes le principe d'un revenu de base.*

COMMENT FINANCER LE REVENU DE BASE ?

En Belgique, le coût total du revenu de base annuel s'élèverait de 56 milliards d'euros, pour une hypothèse basse, à 125 milliards pour une hypothèse haute. En imaginant une vision ultralibérale du dispositif, c'est-à-dire en supprimant de nombreuses dépenses de la sécurité et de l'assistance sociale (pensions, allocations familiales, chômage...), ainsi que les fonctionnaires chargés de contrôler la fraude sociale, la Belgique pourrait économiser 53 milliards d'euros. Reste donc un montant très important à trouver pour financer le reste du dispositif. Les pistes, selon les différentes formules de revenu de base, reposent sur une hausse de la TVA, une progressivité plus forte de l'impôt sur le revenu, par la création d'une nouvelle cotisation sociale, la taxation du capital ou encore par création monétaire. Le tout serait complété par diverses mesures ciblées : l'imposition d'une taxe Tobin, l'accroissement de la lutte contre l'évasion fiscale, ou encore la perception de taxes « carbone » sanctionnant des comportements néfastes pour l'environnement. L'arsenal de possibilités de financement est donc bien fourni, mais les conséquences liées à l'application de mesures aussi radicales soulèvent encore de nombreuses interrogations.

POUR EN SAVOIR PLUS, RENDEZ-VOUS SUR [FINANCIÉTÉ.BE](#)
ET RETROUVEZ L'ANALYSE : LE FINANCEMENT DE L'ALLOCATION UNIVERSELLE – ARNAUD MARCHAND, 2015.

INITIATIVE FÉDÉRALE REVENU DE BASE

5'5"

5'0"

4'5"

4'0"

3'5"

3'0"

revenudebase.ch

© Hans Peeters et Axel Marx – Lottery games as a tool for empirical basic income research - 2006

QUI TRAVAILLERA ?

Plus personne ne voudra travailler. Cette crainte surgit instinctivement lorsqu'on découvre le principe du revenu de base. Elle s'avère encore plus névrastique dans un contexte actuel de contrôle accru des bénéficiaires de l'allocation chômage – puisque, le mois dernier, on apprenait que les chômeurs pourraient désormais être contrôlés à leur domicile. Vraiment, est-il à craindre qu'avec le revenu de base, plus personne ne veuille travailler ? La réponse dépend en partie sur le montant de l'allocation. Si celle-ci s'élève à un montant, 500 € par exemple, il paraît extrêmement de difficile de mener une vie digne sans un complément de revenus apporté par un emploi rémunéré. Les partisans du revenu de base clament que, même si le montant de l'allocation était élevé, les travailleurs continuerait en grande majorité leur activité actuelle, ou tout du moins à temps partiel et profiteraient de ce nouveau temps libre pour s'adonner à des activités utiles pour la société (culture, bénévolat, engagement citoyen...). Malheureusement, rien permet de valider ou d'informer ces hypothèses. Mais deux chercheurs de l'Université de Louvain se sont intéressés aux gagnants du *Win for Life*. Ce jeu de grattage offre à ses heureux gagnants la garantie de se voir verser un salaire mensuel à vie. L'étude¹ porte sur les bénéficiaires d'un montant mensuel de 1000 €. La grande majorité d'entre eux continuait à travailler lors de l'étude. Toutefois, aucun participant à l'étude n'est devenu entrepreneur.

Pour quel montant ?

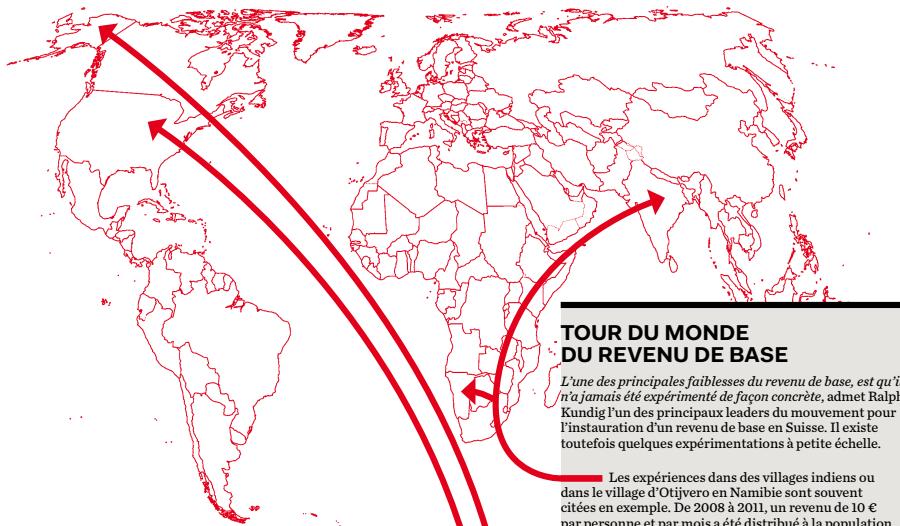
Le revenu de base « version Duchâtel » s'élèverait à 700 € pour les adultes et à 170 € pour les mineurs. Mais ceci aurait un prix fort : d'une part, la suppression de toutes les allocations sociales actuelles, des subsides et emplois subsidiés, pensions, allocations familiales et, d'autre part, un profond dégraissage du nombre de

Si le concept de revenu de base semble avoir le vent en poupe, il n'est pas nouveau. L'idée d'offrir inconditionnellement à chacun un montant nécessaire pour vivre est née sous la plume d'intellectuels utopistes du XVIII^e siècle. En Belgique, le socialiste Joseph Charlier réclamait, en 1848, l'établissement d'un dividende reversé à chaque Belge tiré des ressources naturelles du pays. Plus près de notre époque, et toujours à l'intérieur de nos frontières, Philippe Van Parjis (voir interview p. 9) fonda le BIEN en 1982. Il milite toujours en faveur d'un revenu de base appliqué à l'ensemble des pays de l'UE.

Un cheval de Troie néolibéral

Régulièrement, l'idée semble revenir tel un serpent de mer. Fondé à la fin des années 90, le parti Vivant avait pour principal (voire unique) argument de son programme l'instauration d'une allocation universelle. Alors dirigé par le sulfureux homme d'affaires et actuel président du Standard de Liège, Roland Duchâtel, le parti a, depuis 2007, rejoint les rangs de l'Open VLD. Une preuve, pour de nombreux opposants, que, sous des dehors progressifs, la mesure ne serait qu'un dangereux cheval de Troie néolibéral impliquant le démantèlement de notre système social.

« Si le revenu de base est trop faible, cela n'aura aucun effet positif sur la société. Les travailleurs seront à la merci des employeurs. »



TOUR DU MONDE DU REVENU DE BASE

L'une des principales faiblesses du revenu de base, est qu'il n'a jamais été expérimenté de façon concrète, admet Ralph Kundig l'un des principaux leaders du mouvement pour l'instauration d'un revenu de base en Suisse. Il existe toutefois quelques expérimentations à petite échelle.

Les expériences dans des villages indiens ou dans le village d'Otiijero en Namibie sont souvent citées en exemple. De 2008 à 2011, un revenu de 10 € par personne et par mois a été distribué à la population. Résultat : de nouvelles activités économiques ont été créées, et la pauvreté ainsi que les problèmes sanitaires ont été réduits. Forcément, si on donne de l'argent aux plus pauvres, la situation va s'améliorer, râille Mateo Alaluf. En construisant des écoles et des hôpitaux, vous obtiendrez aussi des résultats surprenants.



*L'Alaska, fort de sa rente pétrolière, reverse chaque année, sous forme de dividende, une partie des fruits de l'exploitation pétrolière à la population. Ce montant varie de 900 à 2000 € par an selon les années. Pour l'économiste américain Karl Winderquist, partisan d'un revenu de base et expert de la question : *Cet exemple possède suffisamment de comparaisons avec un revenu de base pour être pertinent. Il a permis à l'Alaska d'être l'Etat américain avec le moins d'inégalités, et l'un de ceux avec le plus faible taux de pauvreté.**

Toujours aux États-Unis, au cœur d'une réserve indienne, la ville de Cherokee redistribue à ses habitants la moitié des bénéfices du casino local. Le chiffre d'affaires de la salle de jeux est si important que, chaque année, chaque habitant reçoit environ 10 000 €. Selon Jane Costello, chercheuse à l'Université de Duke, les effets seraient surprenants. Les enfants bénéficiaires auraient en moyenne un an d'avance par rapport à la normale et leur taux de chance de commettre des délits aurait diminué de 22 %.

fonctionnaires. *Les entreprises vont se remettre à embaucher, promet-il. Par exemple, dans le secteur du bâtiment, cela permettrait de réembaucher des ouvriers belges plutôt que les ouvriers d'Europe de l'Est employés actuellement à cause de leur coût salarial nettement moins élevé. Le revenu de base permettrait de remettre au travail les ouvriers d'ici tout en leur permettant de conserver leur revenu net actuel.* Du côté des syndicats, on se pince le nez : *Pourquoi modifier le système de sécurité sociale qui est basé sur la solidarité ?*, s'insurge Marc Goblet, secrétaire général de la FGTB. Cela va créer une société encore plus individualiste, à deux vitesses. D'un côté, ceux qui auront les moyens de s'offrir une assurance privée et les autres qui vivront avec leur allocation mensuelle, complétée par un petit travail à temps partiel sans aucune couverture sociale.

Un nouveau paradigme

Pourtant, pour un grand nombre de promoteurs du revenu de base, la mesure se doit avant tout de proposer un progrès social. Ainsi le réseau français, milite pour l'instauration d'une « petite » allocation à hauteur de 500 €, mais a inscrit dans sa charte que ce revenu garanti ne devait pas remettre en cause les systèmes publics d'assurances sociales ; il est censé venir compléter et améliorer la protection sociale existante. Alors, à quoi bon mettre en péril notre système social sans aucune garantie de progrès ? Pour un nouveau paradigme, répondent les décriants. *Le revenu de base est un outil plus qu'une finalité. Je milite pour un projet de société*, explique l'économiste Baptiste Mylondo. *Personne ne voudra travailler si on l'instaure ? Tant mieux, notre système produit aujourd'hui beaucoup trop. Au final, tout notre temps libre est une contribution à la société. Vous faites du sport, ou vous jouez à la belote ? Vous êtes utiles à la société ! Car vous créez du lien social. C'est comme cela qu'on lutte contre l'exclusion sociale. Il y a de fortes probabilités pour que le revenu de base ne voie jamais le jour, ou alors seulement dans une version éduisée et négative, reconnaît-il. J'espère que d'ici là nous aurons gagné le débat d'idées... ■*

1. Nicolas Bouckaert et Erik Schokkaert, « Une première évaluation du non-recours au revenu d'intégration sociale », Revue belge de la Sécurité sociale, 2011. 2. Basic Income Earth Network. 3. Mateo Alaluf, L'allocation universelle. Nouveau label de précarité, Couleur Livres, 2014.

ET DEMAIN, TOUS CHÔMEURS ?

Parmi ses principaux objectifs, le revenu de base entend offrir une solution à la fin du plein-emploi. Robotisation, jobs inutiles, la hausse du chômage n'en est peut-être qu'à ses prémices et pose effectivement un grave problème pour l'avenir de notre société.

Julien Collinet

Dans les halls de gares, à l'accueil des services publics, à la caisse des supermarchés, dans les salles de trading... Les robots sont partout ! Leur présence était admise dans les usines ; ils ont désormais investi le monde des services. Selon une étude de l'Université d'Oxford¹, 47 % des emplois actuels seront confiés à des ordinateurs, d'ici seulement 20 ans ! Ce chiffre est même sans doute sous-évalué, ose Paul Jorion, anthropologue et économiste. *On a seulement pris en compte la technique actuelle, qui va inévitablement évoluer et amplifier le phénomène.* Pourtant, la menace n'est pas nouvelle. *On ne pense qu'aux robots, mais les logiciels participent à l'automatisation aussi.* Il y a 30 ans, les sténodactylos occupaient un nombre d'emplois très important. L'arrivée du traitement de texte les a fait disparaître. Aujourd'hui, on arrive à la robotisation des emplois de haut niveau. Le concept du plein-emploi est dépassé.

Bullshit jobs

Si des millions de personnes se retrouvent au chômage dans les prochaines années, la robotisation ne fera pas pour autant diminuer la productivité et la création de richesses, bien au contraire. *De nouvelles inégalités, encore plus irrationnelles, vont se créer*, avance Bernard Stiegler², philosophe. Ainsi, l'application de messagerie WhatsApp, qui n'emploie que 55 salariés, a été vendue pour 19 milliards d'euros. Comment occuper et donner un salaire à tout le monde si le travail disparaît ? En 2013, un anthropologue américain faisait sensation en publiant un pamphlet dans la revue Strike. Selon David Graeber, la société actuelle voit fleurir les *bullshit jobs* ou « jobs à la con ». Partant de la théorie keynésienne



qui prédit la réduction du temps de travail à 15 h/semaine, Graeber affirme qu'on a inventé tout un tas d'emplois inutiles pour continuer à nous faire travailler, par exemple dans le droit des affaires, les administrations, les ressources humaines ou encore les relations publiques... Des gratté-papiers passant entre 40

et 50 heures par semaine au bureau pour effectuer des tâches abscones, qu'ils accomplissent souvent dans les 15 heures prédictes par Keynes, passant le reste de leur temps dans des séminaires de motivation, à mettre à jour leur profil Facebook ou télécharger des séries télévisées.

Les politiques courrent après le plein-emploi alors que même la société civile n'y croit plus

L'économie 2.0 interroge

Se pose donc un véritable choix de société. Pas étonnant que l'idée d'une autre forme de redistribution des richesses suscite un enthousiasme chez les jeunes, premières victimes du spectre du chômage. Barbara Garbarczyk, militante au sein du Réseau belge pour le Revenu de base, reconnaît s'être engagée dans ce combat en voyant ses amis fraîchement diplômés obligés d'accepter de petits boulots pour pouvoir survivre, et dans l'incapacité de trouver des jobs à la hauteur de leurs compétences et de leurs envies. L'arrivée d'une nouvelle économie basée sur le partage pose, elle aussi, de nombreuses questions. Sur Wikipédia, il n'y a pas de clients, mais des collaborateurs. Certains sont très actifs, d'autres moins, mais tous les sont, prend pour exemple Bernard Stiegler. *De plus en plus de valeur sera créée par des gens en dehors des entreprises. Nous sommes à la croisée des chemins, un choix décisif devra se faire.* Les politiques courrent après le plein-emploi, alors que même la société civile n'y croit plus. ■

1. Carl Benedikt Frey et Michael A. Osborne, *The Future of employment : How susceptible are jobs to computerisation?*, Oxford, 2013. 2. Auteur de *La société automatique. L'avenir du travail*, Fayard, 2015.

DOSSIER

DOSSIER

POUR OU CONTRE ?

Fondateur du réseau européen pour un revenu de base en 1986, Philippe Van Parijs est l'un des plus ardents défenseurs de la mesure. Mateo Alaluf, auteur de *L'allocation universelle : nouveau label de précarité*, l'un de ses plus fervents opposants. Interview croisée.

Propos recueillis par Julien Collinet



MATEO ALALUF
Sociologue à l'Université Libre de Bruxelles

Pourquoi mener ce combat contre le revenu de base ?

— C'est une machine de guerre contre la sécurité sociale. L'idée est apparue au début des années 80 au moment de la montée du néolibéralisme avec l'idée de la fin du travail et de la classe ouvrière. Aujourd'hui, on a une nouvelle poussée très forte du néolibéralisme et le revenu de base réapparaît.



PHILIPPE VAN PARIJS

Économiste à l'Université catholique de Louvain
– Initiateur du revenu de base

Comment expliquez-vous ce regain d'intérêt pour le revenu de base ?

— Par la crise de 2008, mais surtout, par l'écrasement de la classe moyenne en raison de la mondialisation et de l'évolution technologique. Une partie croissante de la population se précarise. Est-ce qu'on va continuer à coller des sparadraps, créer des boulots artificiels, ou y a-t-il d'autres choses à faire ? Quand l'idée du revenu de base m'est venue, en 1982, on connaissait déjà un taux de chômage important. En réponse, la droite et la gauche proposaient plus de croissance pour créer de l'emploi. Mais, si on regarde à plus long terme, on constate qu'on est devenus 2 à 3 fois plus riches depuis les années 60, mais que le taux de chômage et de précarité ont augmenté. Donc l'effet ne marche qu'à court terme.

Notre système social actuel serait dépassé ?

— Les effets pervers de notre système c'est qu'il y a des conditions à satisfaire pour obtenir des aides. On reste dans une situation doublement précaire en raison de la conditionnalité par rapport aux autres revenus. Ainsi, si on trouve un emploi nous permettant de sortir de la situation dans laquelle on est, on est puni par le retrait de l'allocation. Un socle inconditionnel donnerait la possibilité de dire « oui » et « non » à des emplois. Des étudiants refusent des stages car leurs parents ne peuvent pallier l'absence de revenus liée à ce type d'activité. Or, il y a des emplois, peu rémunérés mais créatifs ou offrant une bonne dose de formation, qui seraient acceptables pour les gens moyennant un revenu de base et qui constituent, pour la société, une forme d'investissement dans son capital humain. Le revenu de base donnerait aussi la possibilité de dire « non » à un boulot inintéressant et mené dans des conditions de travail déplorables.

Quel montant préconisez-vous ?

— Je dirais : 500 euros. C'est juste un petit peu moins que le revenu d'intégration pour cohabitants. Ce montant est finançable. Ceux qui touchent des allocations recevront un revenu de base plus des allocations conditionnelles mais diminuées de 500 €. Ceux qui ont des revenus professionnels seront taxés à partir du premier euro. Pour les travailleurs à temps partiel, là il y aura un coût net. Ce seront eux les vrais bénéficiaires et qui verront leur niveau de vie augmenter. ■

Un revenu de base favoriserait donc le travail précaire ?

— C'est son fondement : la généralisation du travail à temps partiel et des activités peu rémunérées. Les initiateurs admettent que le revenu de base ne suffira pas à mener une vie normale. Les gens seront donc toujours dans l'obligation de rechercher un complément, conduisant à la dérégulation du marché du travail. La question est de savoir si on accepte ce système de précarité. C'est une idée de désespérance par rapport au système existant, à l'aide d'un gadget qui n'est pas une solution mais qui contribue à détériorer la situation. Les minima sociaux sont une barrière à la diminution des salaires, sinon les gens préféreraient toucher une allocation. Ici c'est l'inverse, si on donne à tout le monde, cela correspond à une subvention aux entreprises. On va institutionnaliser la précarité pour les uns, alors que les autres continueront à s'enrichir comme aujourd'hui. C'est une société de régression : je te donne 1 000 euros et tu te débrouilles tout seul, ou on construit une société où, grâce à tes droits, tu t'émancipes ?

Et si le montant d'une telle allocation était élevé ?

— Mais le montant n'est, par définition, jamais défini à un niveau élevé ! En plus, la mesure est très coûteuse. On passe de 400 000 chômeurs à 10 millions d'allocataires. Quelles que soient les simulations, il n'y a pas de cas, ou à poste de dépenses égales, cela offre une meilleure garantie. Pourquoi donner à tout le monde ? C'est totalement injuste. Au lieu de monter les minima sociaux. Cela coûte beaucoup moins cher d'assurer des pensions, des allocations chômage, et un revenu d'intégration plus élevé. ■